



ACTE D'AUTORISATION

Autorisation de l'Union

Vu le Règlement d'exécution (UE) 2023/1200 de la Commission:
Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

Airedale PAA product family- Famille de produits biocides est autorisé conformément à l'article 44 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 30/06/2033. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:
Rigest Trading (Ireland) Limited
Numéro BCE: /
Mullingar Heifer Beef, Nolagh
IE N91W896 Ballinalack
- Nom commercial de la famille de produits : Airedale PAA product family- Famille de produits biocides
- Numéro d'autorisation de la famille de produits: EU-0028970-0000
- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:
 - o SL - Concentré soluble
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Acide peracétique (CAS 79-21-0): 1.74% - 15.9%
--
- Substance préoccupante :

1-hydroxy-1,1-diphosphonoethane, conc=60%, solution aqueuse (CAS 2809-21-4): 0.99% - 1.2%

- Types de produit et usages en vue duquel la famille de produits est autorisée:



2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Exclusivement autorisé pour la désinfection des surfaces dures, non poreuses par des procédures NEP (avec circulation de la solution du produit dans le système de production) et par pulvérisation ou déversement, généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique), à l'intérieur, méthode d'application: NEP — dosage manuel ou dosage automatisé, pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène).

3 Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

Exclusivement autorisé:

- pour la désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour répartition homogène) destinée à l'hygiène vétérinaire AVEC nettoyage préliminaire, à l'intérieur, méthode d'application: par pulvérisation: sur des surfaces dures et non poreuses et des surfaces poreuses, par déversement: **UNIQUEMENT** sur les surfaces dures et non poreuses.

- pour la désinfection des équipements (surfaces dures et non poreuses et surfaces poreuses par trempage), AVEC nettoyage préliminaire, à l'intérieur, méthode d'application: Plongement

4 Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Exclusivement autorisé pour la désinfection des surfaces dures et non poreuses par des procédures NEP (avec circulation) ,par pulvérisation ou déversement et par trempage dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang), à l'intérieur, méthode d'application: NEP: dosage manuel ou automatisé, pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène) et plongement.

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Airedale PAA product family- Famille de produits biocides:

AIREDALE CHEMICAL COMPANY LTD, GB

- Fabricant Acide peracétique (CAS 79-21-0):

AIREDALE CHEMICAL COMPANY LTD, GB

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 3 meta SPC's.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

Bruxelles,

Autorisation de l'Union, avec effet rétroactif à partir du 21/06/2023

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(*Par A.M.. 17/05/2019*)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Louis Lucrèce

Le: 29/11/2023